

Philipp Burdy

1 Le français dans l'histoire : depuis ses origines jusqu'au XVI^e siècle

Abstract : L'article a pour but d'illustrer dans les grandes lignes l'histoire du français avant sa standardisation. Nous nous pencherons aussi bien sur des points d'histoire externe de la langue que sur des aspects relatifs à son histoire interne : ainsi, nous traiterons, d'une part, les plus anciens textes, l'emploi du français en tant que langue littéraire et langue administrative au Moyen Âge, le rôle de l'Île-de-France dans le cadre de la koinéisation, les répercussions de l'humanisme sur le développement du français au XVI^e siècle, et, d'autre part, des points de grammaire de l'ancien et du moyen français ainsi que l'évolution du lexique.

Keywords : français, histoire, diachronie, Moyen Âge, XVI^e siècle

1 Avant-propos

L'histoire du français se subdivise habituellement en trois périodes : l'ancien français, le moyen français et le français moderne. Cependant, la délimitation précise du moyen français est toujours controversée (cf. Baum 2003, 46ss.). Nous adoptons ici la périodisation proposée entre autres par Marchello-Nizia (2005, 4). Dans ce qui suit, nous traiterons donc de l'ancien français (du IX^e au XIII^e siècle), du moyen français (XIV^e et XV^e siècles) et des débuts du français moderne (XVI^e siècle).

2 Les débuts : du IX^e au XI^e siècle

Les premiers témoignages de l'existence d'un parler roman nettement distinct du latin dans la partie nord de l'ancienne Gaule sont des témoignages indirects. En 813, les synodes de Reims et de Tours reconnurent les langues vulgaires comme langues de la messe en plus du latin (MGH Conc. II,1, 255 et 288) :

[Reims] XV. Ut episcopi sermones et omilias sanctorum patrum, prout omnes intellegere possent, secundum proprietatem linguae praedicare studeant.

[Tours] XVII. [...] Et ut easdem omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam Romanam linguam aut Thiotiscam, quo facilius cuncti possint intellegere quae dicuntur.

À la même époque, dans les diocèses de Lyon et d'Arles, on ne trouve aucune décision relative aux langues utilisées dans la messe. Cela donne à supposer que dans les zones où se développaient l'occitan et le franco-provençal, au début du IX^e siècle, la distance

entre la langue du culte et la langue du peuple n'était pas encore si importante que l'utilisation de la *rustica romana lingua* dans le prêche eût été nécessaire (cf. Richter 1983, 441). En d'autres termes, la communication verticale entre les lettrés et les illettrés (cf. Banniard 1992, 38), encore intacte aux VII^e et VIII^e siècles, a cessé de fonctionner plus tôt dans le Nord de l'ancienne Gaule que dans le Sud. Van Uytfanghe (2012, 441) suppose pour ce qui deviendra le domaine d'oïl une « diglossie intralinguale inconsciente » vers 700–800.

Une autre illustration de cette situation de plus en plus diglossique dans la partie nord de la Galloromania est fournie par les *Gloses de Reichenau*.¹ Compilées au IX^e siècle au plus tôt (Raupach 1972, 297s.), les environ 5.000 gloses se subdivisent en deux parties : les gloses bibliques (3152) et les gloses alphabétiques (1725), dérivées de différents textes, comme les *Origines* d'Isidore de Séville et la *Règle* de saint Benoît. Tout en étant un glossaire latin-latin, cet ouvrage comporte un nombre assez élevé de gloses à considérer comme latines-romanes. Nous en donnons quelques exemples (Klein 1968) :

46 Pulcra : bella [fr. *beau*], 100 Semel : una vice [fr. *une fois*], 114 Fauillam : scintillam [fr. *étincelle*], 141 Ager : campus [fr. *champ*], 247 Liberos : infantes [fr. *enfants*], 580 Scabrones : uapces [fr. *guêpes*], 686 Sartago : patella [fr. *poêle*], 1377 Iecore : ficato [fr. *foie*], 1669 Vuas : racemos [fr. *raisins*], 2975 Coturnix : quaccola [fr. *caille*]

Le fait qu'un document linguistique tel que les *Gloses de Reichenau* soit apparu à cette époque ne doit rien au hasard : les efforts fournis par des intellectuels comptant parmi les plus estimés de l'époque carolingienne, comme Alcuin d'York et Paul Diacre, en vue de rapprocher le latin écrit contemporain du modèle du latin classique commençaient à porter leurs fruits. Au cours du VIII^e siècle, on constate dans les textes latins un net retour aux normes phonétiques et morphologiques du latin classique. Cette évolution fait partie du renouveau culturel appelé « renaissance carolingienne ». En raison de la distance croissante entre code écrit et code oral, ce mouvement a donc involontairement favorisé l'émergence des premiers textes se rapprochant plus de la langue parlée qu'auparavant.

Ce sont les fameux *Serments de Strasbourg* (Gärtner/Holtus 1995 ; Avals 2002 ; Lo Monaco/Villa 2009) qui constituent le premier document « non-latin » à proprement parler.² Ce document juridique reproduit littéralement des serments prêtés en roman et en vieux haut-allemand par Charles le Chauve et Louis le Germanique en l'an 842. Le scribe s'efforça délibérément à transcrire ces serments, transmis dans un contexte latin, tels qu'ils ont été prononcés lors de l'alliance militaire des deux petits-fils de

¹ Le ms. Karlsruhe Landesbibl. Aug. perg. CCXLVIII date de la première moitié du X^e siècle (Bischoff 1981, 48).

² La plus ancienne partie du ms. unique BnF lat. 9768 date de la fin du X^e siècle (cf. Gärtner/Holtus 1995, 99). La localisation de la langue des *Serments* est peu claire (cf. Avals 2002, 271–295). Hilty (2010, 276) se prononce pour une région dans l'Est qui comprend la Lorraine et la partie nord de la Bourgogne.

Charlemagne contre leur frère Lothaire. Voici les termes des serments (Lo Monaco/Villa 2009, 78ss.) :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Si Lodhuuigs sagrament, que son fradre Karlo iurat conservat, et Karlus meos sendra de suo part non †loftanitt, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuuig nun li iv er.

Naturellement il manquait encore au scribe les moyens graphiques pour écrire la langue vulgaire parlée dans le Nord de la Galloromania ; aussi la transcription des serments ressemble-t-elle beaucoup aux documents latins de l'époque mérovingienne. On y trouve par exemple le graphème <i> pour *él* (*savir, podir, dift*) ainsi que toujours <a> pour *á* (*salvar, fradre*). Les diphtongues issues des voyelles toniques libres, typiques de l'ancien français (*ie, ou, ue* etc.), font complètement défaut. En revanche, les formes verbales sont incontestablement françaises, surtout celles du futur (*salvarai, prindrai*). De même, la flexion nominale à deux cas de l'ancien français est déjà présente (*Karlus/Karlo, Lodhuuigs/Lodhuuig*). Le lexique, lui aussi, est caractérisé par la langue parlée : *avant* au lieu de *ante*, *plaid* au lieu de *foedus*, *dreit* (fr. mod. *droit*) au lieu de *ius*, *savir* (fr. mod. *savoir*) au lieu de *scire*. C'est surtout la morphologie qui nous amène à classer le texte des *Serments de Strasbourg* sinon comme français, en tout cas comme « non-latin ». Cependant, face aux *Serments*, on a l'impression d'assister, pour ainsi dire, au développement le plus poussé des pratiques graphiques de l'époque mérovingienne. Il faudra attendre encore quelques décennies pour voir naître quelque chose de réellement innovateur sur le plan graphique.

Le second document français transmis est la *Séquence* (ou *Cantilène*) de *sainte Eulalie* (env. 900),³ un bref récit du martyr de la vierge Eulalie de Mérida, sainte hispanique du IV^e siècle. En voici le texte intégral (Berger/Brasseur 2004, 63) :

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel auret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire d'iaule servir.
Elle nont eskoltet les mals conselliers
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiement,

³ Le ms. unique Valenciennes 150 est pratiquement contemporain à la composition du poème (cf. Berger/Brasseur 2004, 59 et 161). Quant à la localisation du ms., Berger/Brasseur se limitent à le situer dans une région de la langue d'oïl proche du germanique, tandis que des recherches précédentes l'avaient attribué au domaine wallon (cf. *ibid.*, 163 ; Avelle 2002, 321s.).

Niule cose non la pouret omque pleier
 La polle sempre non amast lo Deo menestier.
 E poro fut presentede Maximiiien
 Chi rex eret a cels dis soure pagiens.
 Il li enortet, dont lei nonque chielt,
 Qued elle fuiet lo nom christiiien.
 Ellent adunet lo suon element :
 Melz sostendriet les empedementz
 Qu'elle perdesse sa virginitet ;
 Poros furet morte a grand honestet.
 Enz enl fou lo getterent com arde tost :
 Elle colpes non auret, poro nos coist.
 A czo nos voldret concreidre li rex pagiens ;
 Ad une spede li roueret tolir lo chief.
 La domnizelle celle kose non contredist :
 Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
 In figure de colomb volat a ciel.
 Tuit oram que por nos degnet preier
 Qued auuisset de nos Christus mercit
 Post la mort et a Lui nos laist venir
 Par souue clementia.

Effectivement, ce document se distingue par une physionomie linguistique tout à fait différente (cf. Chaurand 1999, 33s.). Bien qu'il soit à peine plus récent que les *Serments de Strasbourg*, on y trouve déjà la réalisation graphique des diphtongues issues des voyelles toniques libres : <ie> (*chief*), <ei> (*concreidre*), <ou> (*bellezour*), <uo> (*buona*) et des graphèmes qui cherchent à rendre l'affriquée palatale [ts] (*manatce*, *enz*, *czo*). De plus, il faut signaler certaines graphies qui préfigurent apparemment des traits dialectaux connus par des documents plus récents provenant du Nord-Est de la langue d'oïl, comme *diaule*, *seule*, *auuisset*. Cependant, les plus récentes recherches au sujet de la *Cantilène* les considèrent comme peu significatives et se limitent à qualifier l'œuvre comme appartenant au domaine d'oïl (Berger/Brasseur 2004, 162).⁴ Bien que des appellatifs d'origine germanique fassent encore défaut, le vocabulaire de l'*Eulalie* ouvre la voie à l'évolution du lexique de l'ancien français : à peu près 70% des mots utilisés dans la cantilène subsisteront pendant tout le Moyen Âge (Berger/Brasseur 2004, 161s.). On y rencontre aussi les premiers latinismes, par exemple *element*, *figure*, *virginitet*.⁵ En même temps, la *Cantilène de sainte Eulalie*, œuvre essentiellement ecclésiastique, constitue le début de la littérature française. Les quelques textes immédiatement postérieurs sont également des documents témoins de la vie religieuse, à savoir le *Fragment de Valenciennes*, la *Passion de Clermont-Ferrand* et la *Vie de saint Léger*.

⁴ En cela, Berger/Brasseur se rapprochent d'idées déjà exprimées par Delbouille (1970, 194).

⁵ Dans les *Serments de Strasbourg*, en revanche, on a plutôt affaire à des mots latins qu'à des latinismes proprement dits.

Le *Fragment de Valenciennes* ou *Sermon anonyme sur Jonas* est le fragment d'un brouillon de sermon écrit tantôt en latin, tantôt en français (cf. les éditions De Poerck 1955 ; Avalle 2002).⁶ Il ne nous transmet que quelques bribes en prose, écrites partiellement en notes tironiennes. Avalle (2002, 364) situe le texte dans l'Ouest du domaine wallon. D'après De Poerck (1955, 56 et 65s. ; 1963, 12), l'homélie a vraisemblablement été rédigée et prononcée à Saint-Amand (départ. Nord) au cours de la première moitié du X^e siècle (au plus tôt en 937). Nous en donnons ici un extrait (Avalle 2002, 338) :

[v10] <enim dunc> Ionas propheta habebat *mult laboret e mult penet, a cel populum co dicit ; e faciebat grant jholt* et eret *mult las*.

[v11] <Et preparait Dominus> *un edre sore sen cheve, qet umbre li fesist e repauser s'i podist*.

Les deux prochains textes à mentionner ici font traditionnellement partie de l'inventaire des plus anciens documents du français : la *Passion de Clermont-Ferrand* et la *Vie de saint Léger*. Le premier texte est un résumé fragmentaire du récit de la Passion, le second est une vie de saint composée d'après un modèle latin. Dans les grandes lignes, la recherche autour de ces textes est unanime : la confection des parties du ms. Clermont-Ferrand Bibl. mun. 240 qui contiennent les deux œuvres remonterait aux environs de l'an 1000. En revanche, la localisation du manuscrit et de la rédaction originale des deux poèmes est toujours très controversée. Le caractère hybride des deux textes, oscillant entre roman d'oïl et roman d'oc, avait porté certains philologues à supposer que, dans les deux cas, il s'agissait de remaniements de textes originairement français en pays d'oc (cf. le bilan de recherches dans Van Hoecke 1999, 203ss.). Postérieurement, l'attribution des deux documents au patrimoine linguistique du français a été relativisée (Avalle 2002, 449–549 pour la *Passion* ; De Poerck 1964 et Van Hoecke 1999 pour les deux textes). Avant de donner un bref commentaire philologique, nous en rappelons quelques vers (Avalle 2002, 374 et 513s.) :

La vie de saint Léger

[I.] Dominedeu devemps lauder
et a sus sanez honor porter ;
in su' amor cantomps del-sanz,
quae por lui augrent granz aanz ;
et or es temps et si est biens
quae nos cantumps de sant Lethgier.

[II.] Primos didrai vos dels honors
quae il awret ab duos seniors ;
apres ditrai vos dels aanz
que li suos corps susting si granz,

⁶ Le ms. unique (Valenciennes, Bibliothèque municipale 521) date de la première moitié du X^e siècle (De Poerck 1955, 65 ; Avalle 2002, 336) et faisait autrefois partie de la reliure d'un codex.

et Ewruïns, cil deumentiz,
que lui a grand torment occist.

Passion

[I.] Hora vos dic vera raizun
de *Jesú Christi* passïun :
los sos affanz vol remembrar
per que cest mund tot a salvad.

[II.] Trenta tres anç et alques plus,
des que carn pres, in terra fu.
Per tot obred que *verus* Deus,
per tot sosteg que hom carnels.

[III.] Peccad negun unque non fiz,
per eps los nostres fu aucis.
La sua morz vida nos rend,
sa passïuns toz nos redenps.

Au lieu de situer les rédactions originales dans le domaine d'oïl, De Poerck (1963, 16 et 1964, 21s.) émet l'hypothèse d'une composition des deux œuvres vers l'an 1000 dans les environs de la ville de Clermont-Ferrand. Cette dernière serait aussi le lieu de la confection du manuscrit (également vers l'an 1000 ; *ibid.*). Avalle (2002, 449ss. et 497s.), en revanche, identifie le Poitou, c'est-à-dire la zone frontalière des domaines d'oc et d'oïl, comme zone d'origine de la *Passion* (fin du X^e s.). En ce qui concerne la *Vie de saint Léger*, il défend l'idée d'une rédaction originale dans le domaine picardowallon au X^e siècle (Avalle 2002, 422ss.). L'insertion du poème dans le ms. de Clermont qu'il attribue à la zone poitevine aurait eu lieu avant la fin du X^e siècle (Avalle 2002, 427s.). Enfin, Van Hoecke (1999, 210s. et 216s.) s'est rapproché du point de vue de De Poerck en démontrant que quelques prétendus wallonismes et picardismes dans la *Vie de saint Léger* sont plutôt des archaïsmes qu'il est encore impossible de localiser. Quant aux plus anciens textes en général, il tire la conclusion suivante, proche des observations faites par Delbouille (1970) :

« Certes, certains d'entre eux ont un coloris qui annonce quelques caractéristiques des *scriptae* et de la koinè soit du domaine d'oïl, soit du domaine d'oc. D'autres, en particulier la *Passion* et la *Vie de saint Léger* de Clermont-Ferrand, présentent des formes qui préfigurent des traits caractéristiques des deux traditions graphiques qui allaient se développer. Mais on a tort, nous semble-t-il, de vouloir déjà retrouver à tout prix, dans ces textes anciens, les distinctions nettes qui se profilent dans les documents des siècles ultérieurs » (Van Hoecke 1999, 216).

Faisons le point : la période du plus ancien français (de 842 à la fin du XI^e siècle) ne nous a légué que très peu de documents, qui ne sont d'ailleurs que difficilement attribuables aux dialectes dont nous n'avons connaissance qu'à travers des documents datant de siècles ultérieurs. Tout en considérant d'éventuelles pertes de manu-

scrits, il ne paraît pas trop audacieux d'affirmer que pendant les 250 premières années de l'histoire du français, son usage à l'écrit était un cas exceptionnel. Abstraction faite des *Serments de Strasbourg*, les quelques documents dont nous disposons sont des œuvres littéraires de peu d'ampleur qui proviennent du milieu ecclésiastique. Tout change vers l'an 1100.

3 La langue vulgaire en plein essor : le XII^e siècle

3.1 Le français langue littéraire

Au cours des premières décennies du XII^e siècle, le nombre de manuscrits en français augmente sensiblement. Pour la première fois, on rencontre des textes de plus grande ampleur. Pourtant, cette évolution ne se produit pas sur le continent, où l'on ne trouve, pour le moment, que très peu de textes écrits en français :⁷ suite à la conquête de l'Angleterre en 1066 par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, l'histoire du français écrit se déplace pour un certain temps vers la Grande-Bretagne. Effectivement, c'est là qu'une grande partie des œuvres littéraires françaises du XII^e siècle ont été composées et écrites. Ces textes se répartissent sur des genres différents : la *Vie de saint Alexis* (épique religieuse), la *Chanson de Roland*, le *Voyage de Charlemagne* (épique profane),⁸ *Li quatre Livre des Reis*, les psautiers d'Oxford et Cambridge (traductions ou paraphrases d'extraits de la Bible), le *Bestiaire* et le *Lapidaire* de Philippe de Thaon, le *Jeu d'Adam* (début du théâtre en français), les *Lais* de Marie de France et la *Loi Guillaume* (premier document juridique en français). Pourquoi cette éclosion de la vie littéraire en Angleterre ? Apparemment, plusieurs facteurs y ont contribué (cf. Wolf²1991, 77). En Angleterre, il existait depuis plusieurs siècles déjà une tradition d'écriture de la langue vulgaire, à savoir le vieil anglais. La langue des envahisseurs jouissait du plus grand prestige, jouant un rôle comparable à celui du latin sur le continent. En outre, l'usage du français servait à préserver l'identité d'une élite politique qui était en minorité. Étant donné le grand nombre de manuscrits confectionnés, c'est donc en Angleterre que se forme la première « scripta » proprement dite de l'ancien français, c'est-à-dire un ensemble de conventions graphiques qui reflètent à un certain degré des prononciations dialectales (cf. 4). Cette scripta « anglo-normande » ressort déjà des

⁷ Les voici : le *Cantique des Cantiques*, ms. BnF lat. 2297 (1^{re} moitié du XII^e s.) ; le *Sponsus*, ms. BnF lat. 1139 (f. 32–117 env. 1100) ; le *Cérémonial d'une épreuve judiciaire*, ms. BnF lat. 2403 (début (?) du XII^e s.) ; l'*Épître de saint Étienne* (ms. Tours, non coté, env. 1130). Tous ces textes peuvent être consultés dans Foerster/Koschwitz (1932), le *Sponsus* également dans Avalle (2002, 668–672).

⁸ L'idée – fautive – selon laquelle ces célèbres représentants du genre de la chanson de geste auraient été composés en Île-de-France est en fait le produit de l'imagination d'érudits du XIX^e siècle (cf. Aebischer 1965, 22). Beckmann (2012) apporte de nouveaux indices sur la relation étroite entre la *Chanson de Roland* et la cour anglo-normande.

textes les plus anciens écrits en Angleterre, tels le ms. L de la *Vie de saint Alexis* (env. 1120) ou le ms. O de la *Chanson de Roland* (2^e q. XII^e s.). Voici quelques caractéristiques de l'anglo-normand (cf. Rohlfs³1968, 94) :

ē tonique en syllabe ouverte aboutit à *ei*, mais jamais à *oi* : *mei, teile, fei*

ō tonique en syllabe ouverte aboutit probablement à *ou*, mais est écrit *u*, de même que *o* protonique et *o* devant nasale : *nevu, flur, cunseil, duner, raisun, cunte*

Les voyelles nasales *ā* et *ē* sont encore distinctes : *grant* ne rime pas avec *vent*

Les diphtongues nasales *ēi* et *āi* ne sont plus distinctes : *peine* rime avec *vilaine*

La désinence typique de l'imparfait est *-o(u)e*, par exemple *chanto(u)e, chanto(u)es*

Le développement de *a* devant nasale vers *au* (anglo-normand tardif) : *chaumbre, graunt*

À compter de la fin de la domination normande en Angleterre (1204), la langue française s'y maintient durant plus d'un siècle en tant que langue littéraire ;⁹ elle y sera même employée jusqu'au XV^e siècle comme langue administrative et judiciaire.¹⁰

L'activité littéraire en français qui caractérise la vie culturelle en Angleterre au XII^e siècle a eu un effet stimulant sur celle du continent. Quelques-unes des plus vieilles chansons de geste françaises postérieures à la *Chanson de Roland* et datant d'avant 1150, comme *Gormont et Isembart* et le *Couronnement Louis*, ont peut-être été composées sur le continent. Vers le milieu du XII^e siècle, le poète normand Wace, inspiré par la cour d'Angleterre, traduit en français l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (*Roman de Brut*) ; à la même époque, on voit naître le premier représentant du roman antique, le *Roman de Thèbes*, dans le sud-ouest du domaine d'oïl. L'auteur du *Roman de Troie*, Benoît de Sainte-Maure, continue une autre œuvre de Wace, le *Roman de Rou* (chronique normande), en écrivant sa *Chronique des ducs de Normandie* (poitevin, vers 1175). Ces dernières œuvres ont elles aussi été composées sur ordre d'Henri II d'Angleterre, si bien qu'on peut dire que les genres de la chronique versifiée et du roman antique sont étroitement liés à la cour normanno-angevine. Sur la base de cette littérature, Chrétien de Troyes, alors au service de Marie de Champagne et Philippe de Flandre, écrit pendant le dernier tiers du XII^e siècle ses fameux romans courtois (*Érec et Énide, Cligès, Lancelot, Yvain, Perceval*). En revanche, on ne constate aucune activité littéraire en langue vulgaire au centre du royaume, c'est-à-dire en Île-de-France.¹¹ Apparemment, la cour royale capétienne en

⁹ Pour l'entière époque de l'ancien français, le *Complément bibliographique* du DEAF recense au total 2900 localisations de manuscrits, parmi lesquelles 833 mss. anglo-normands, ce qui est le nombre le plus élevé parmi toutes les localisations (cf. DEAFBibl).

¹⁰ Cf. Trotter (2003), qui souligne que l'échange linguistique a continué bien après la rupture du lien entre la Normandie et l'Angleterre.

¹¹ Pour la notion de « France » et d'« Île-de-France » au Moyen Âge cf. Bernus (2010, 10) : à l'époque des premiers Capétiens, « on dénommait « France » la toute petite région qui, au nord de Paris, est délimitée au sud par la Seine et par la Marne, au nord par la Thève, (...) à l'ouest par l'Oise et à l'est par la Beuvronne (...) » ; cf. les noms de lieux *Baillet-en-France, Bonneuil-en-France, Châtenay-en-France*,

alliance avec l'Église n'était pas intéressée par cette nouvelle littérature (cf. Hausmann 1996, 164 ; Cerquiglini 2007, 177). Il importe de souligner que les manuscrits qui nous transmettent les œuvres littéraires composées sur le continent ne remontent guère à des dates antérieures à 1200.¹² De ce bref aperçu du développement littéraire, il convient de tirer les conclusions suivantes pour l'histoire de la langue à cette époque : au XII^e siècle, le français s'établit définitivement comme langue littéraire, d'abord en Angleterre, puis sur le continent. L'éclosion de la littérature en langue vulgaire est à situer auprès des grands vassaux du roi de France, y compris le roi d'Angleterre, duc de Normandie, et non auprès de la cour royale. Le nombre très réduit de manuscrits français continentaux porte à croire que, malgré l'essor que connaît la littérature française au cours du XII^e siècle, le copiage de manuscrits en langue française n'était pas encore pratiqué couramment en dehors de l'Angleterre avant l'an 1200.

3.2 Éléments de l'évolution interne de l'ancien français

Une caractéristique importante de l'ancien français est l'évolution spontanée des voyelles toniques libres :

ê (î) [> ei > oi > oe : vīa > veie > voie, sēro > seir > soir
 ó (ú) [> ou > eu : dūos > dous > deus, hōra > oure > eure
 é [> ie : pētra > pierre, pēde > piet
 ó [> uo > ue : nōvu > *nuof > nuef, filiōlu > filluel
 á [> e : faba > feve, mare > mer, lavare > laver

Mareil-en-France, Roissy-en-France. La notion d'« Île-de-France » n'apparaît qu'au XIV^e siècle (Froissart) et se réfère à une région plus vaste, cf. la carte dans Bernus (2010, 13). Cette région, « dans l'esprit des gens du temps, paraît toujours être située au nord de la Seine », mais « la conception qu'on se fait de ce pays demeure vague et variable » (Bernus 2010, 11).

12 Seuls le ms. Tours 903 de la *Chronique des ducs de Normandie* et le fragment Bâle N I 2 Nr. 83 du *Roman de Troie* datent de la fin du XII^e siècle, ce dernier ayant été transcrit en Angleterre. Le fragment d'Auberi de Besançon (début du XII^e s.) est à attribuer au domaine franco-provençal, ce qui vaut en partie aussi pour le fragment V de la *Chanson de saint Alexis* (fin du XII^e s.) (cf. Mölk/Holtus 1999 et Burdy 2006). D'autres mss. français continentaux antérieurs à l'an 1200 sont très rares. Ils constituent souvent des traductions de textes religieux latins. Mis à part les mss. mentionnés dans la note 7, on rappellera les suivants, légèrement plus récents pour certains : *Li sermon saint Bernart*, ms. BnF fr. 24768 (lorr. fin du XII^e s.) et ms. Berlin Staatsbibl. Phillipps 1925 (lorr. env. 1200) ; *Traduction des homélies de Grégoire le Grand sur Ézéchiél*, ms. Bern 79 (lorr. env. 1200) ; *Sermones in cantica* de saint Bernard, ms. Nantes Musée Dobrée 5 (pic./wall. env. 1200) ; *Epistle saint Bernart a Mont Deu*, ms. Verdun Bibl. mun. 72 (Verdun env. 1200) ; *Les 17 homélies de Haimon*, ms. Ars. 2083 (lorr. début du XIII^e s.). Pour les quelques témoins non-littéraires de la même époque cf. Pfister (1973, 225ss.).

En position finale, toutes les voyelles sauf *a* s'amuïssent :

multu > *mout*, veni > *vin*, octo > *huit*, > fine > *fin*, luna > *lune*

Les consonnes nasales provoquent la nasalisation des voyelles précédentes et entraînent en partie leur évolution normale :

á [+ nasale > *āi* : rana > *rāine*, fame > *fāim*
 ó [+ nasale > *ō* : corōna > *corōne*, pōma > *pōme*
 é [+ nasale > *ēi* : plēnu > *plēin*, mīnus > *mēins*
 é [+ nasale > *iē* : bēne > *biēn*
 ó [+ nasale > *uē* : bōnu > *buēn*
 ū + nasale > *ū* : ūnu > *ūn*, lūna > *lūne*
 ī + nasale > *ī* : vīnu > *vīn*

L'ancien français se distingue par une forte tendance à la palatalisation :

k^a > *tf* : caput > *chief*, campu > *champ*, vacca > *vache*
 *á [> *ie* : caput > *chief*, cane > *chien*
 -kt- > *jt* : factu > *fait*, tractare > *traitier*
 -kl-, -gl- > *l* : oc(u)lu > *ueil*, > vig(i)lare > *veillier*

La morphologie verbale de l'ancien français est caractérisée par des alternances vocaliques (cf. le schéma dans Wartburg ¹²1993, 100s.) :

voyelle du latin	2 ^e pers. du sg.	2 ^e pers. du pl.
ō	plōras > <i>ploures</i>	plorātis > <i>plorez</i>
ō	prōbas > <i>prueves</i>	probātis > <i>provez</i>
ō + palatale	*appōdias > <i>apuies</i>	*appodiātis > <i>apoiiez</i>
a	lāvas > <i>laves</i>	lavātis > <i>lavez</i>
a + nasale	āmas > <i>ames</i>	amātis > <i>amez</i>
ē	spēras > <i>espoires</i>	sperātis > <i>esperez</i>
ě	lěvas > <i>lieves</i>	levātis > <i>levez</i>
ě + palatale	prětias > <i>prises</i>	pretiātis > <i>preisiez</i>
a]	*adcáptas > <i>achates</i>	*adcaptātis > <i>achetez</i>

Dans certains cas, la voyelle est tantôt accentuée, tantôt intertonique :

2 ^e pers. du sg.	2 ^e pers. du pl.
adiútas > aiüdes	adiutátis > aidiez
*paráulas > paroles	*paraulatis > parlez
mandúcas > manjües	manducátis > mangiez

Au parfait, il faut distinguer entre les types de conjugaison « forte » et « faible » :

Conjugaison forte : la 1^{re}, la 3^e et la 6^e personne sont accentuées sur le radical :

<i>vin</i> (vēni)	<i>pris</i> (prēsi)	<i>düi</i> (dēbui)
<i>venís</i>	<i>presís</i>	<i>deús</i>
<i>vint</i>	<i>prist</i>	<i>düt</i>
<i>venímes</i>	<i>presímes</i>	<i>deúmes</i>
<i>venístes</i>	<i>presístes</i>	<i>deústes</i>
<i>víndrent</i>	<i>prístrent</i>	<i>dúrent</i>

Conjugaison faible : toutes les personnes sont accentuées sur la désinence :

<i>chantai</i> (cantavi)	<i>parti</i> (partivi)	<i>valüi</i> (*valúü)
<i>chantas</i>	<i>partis</i>	<i>valüs</i>
<i>chanta(t)</i>	<i>partit</i>	<i>valüt</i>
etc.	etc.	etc.

La morphologie nominale de l'ancien français distingue un cas sujet (nominatif) d'un cas objet (accusatif) (cf. le schéma dans Wartburg ¹²1993, 101s.) :

n. m. parisyll.	avec -s (murus)	sans -s (pater)
nom. sg.	<i>murs</i>	<i>pere</i>
acc. sg.	<i>mur</i>	<i>pere</i>
nom. pl.	<i>mur</i>	<i>pere</i>
acc. pl.	<i>murs</i>	<i>peres</i>
n. m. imparisyll.	(nepos, nepote)	(*baro, barone)
nom. sg.	<i>nies</i>	<i>ber</i>

	acc. sg.	<i>nevout</i>	<i>baron</i>
	nom. pl.	<i>nevout</i>	<i>baron</i>
	acc. pl.	<i>nevouz</i>	<i>barons</i>
n. f. parisyll.		(flos)	(rosa)
	nom. sg.	<i>flour(s)</i>	<i>rose</i>
	acc. sg.	<i>flour</i>	<i>rose</i>
	nom. pl.	<i>flours</i>	<i>roses</i>
	acc. pl.	<i>flours</i>	<i>roses</i>
n. f. imparisyll.		(inexistant)	(soror, sorore)
	nom. sg.	–	<i>suer</i>
	acc. sg.	–	<i>serour</i>
	nom. pl.	–	<i>serours</i>
	acc. pl.	–	<i>serours</i>

Les pronoms/déterminants démonstratifs s'organisent en un système de deux degrés de proximité. Le 1^{er} degré se réfère à ce qui est proche des interlocuteurs, le 2^e degré à ce qui est éloigné (Wolf ²1991, 65s.) :

		m. sg.	m. pl.	f. sg.	f. pl.
1^{er} degré	nom.	<i>cist</i>	<i>cist</i>	<i>ceste</i>	<i>ces</i>
	dat.	<i>cestui</i>	–	<i>cesti</i>	–
	acc.	<i>cest</i>	<i>cez</i>	<i>ceste</i>	<i>ces</i>
2^e degré	nom.	<i>cil</i>	<i>cil</i>	<i>cele</i>	<i>celes</i>
	dat.	<i>celui</i>	–	<i>celi</i>	–
	acc.	<i>cel</i>	<i>cels</i>	<i>cele</i>	<i>celes</i>

L'ancien français préserve quelques restes de la comparaison synthétique du latin (Wolf ²1991, 63s.) :

	nom.	acc.
melior	<i>mieldre</i>	<i>meillour</i>
peior	<i>pire</i>	<i>peiour</i>
maior	<i>maire</i>	<i>maiour</i>
minor	<i>moindre</i>	<i>menour</i>
grandior	<i>graindre</i>	<i>graignour</i>

Le lexique de l'ancien français (cf. Stefenelli 1981, ch. IV) s'enrichit pratiquement dès ses débuts de mots savants (latinismes), surtout, mais pas exclusivement, dans la littérature religieuse (cf. Wolf ²1991, 71) : *honestet, virginitet, angele, cristientet, decliner, fecunditet, humiliet, imagene, justise, nobiliet, siecle*. Les premiers emprunts à des langues de contact remontent également au Moyen Âge : mots arabes, transmis par l'espagnol : *algalife* 'calife', *almaçur* 'émir', *amirail, azur* ; mots anglais : *bat, batel* 'bateau', *est, nord, ouest, sud* ; mots normands : *guinder* 'hisser un mât', *hune* 'plate-forme arrondie à l'avant', *marsouin* (Wolf ²1991, 71 et 73).

L'enrichissement du vocabulaire au moyen de la dérivation et, dans une moindre mesure, de la composition dépasse de beaucoup l'importance de l'emprunt lexical. Prenons par exemple la formation de verbes. Le XII^e siècle voit la création de bon nombre de formations parasynthétiques, par exemple *accourcir, alentir, amoindrir, asservir, embellir, endurcir, rajeunir*. Le suffixe *-oïer* (fr. mod. *-oyer*) est également productif, avec entre autres *festoiier, flamboïer, foudroiier, larmoïer, tornoïer* (cf. Wolf ²1991, 72). Étant donné le grand nombre de dérivés, le nombre de synonymes dans le lexique de l'ancien français atteint des hauteurs vertigineuses : Benoît de Sainte-Maure, un des auteurs les plus importants de cette époque, utilise *demore, demoree, demorance, demorier* pour 'retard' (tous dérivés du verbe *demorer*) et comme synonyme de *folie*, il utilise aussi *folage* et *folor* (Wartburg ¹²1993, 99 ; pour d'autres exemples cf. Burdy 2013, 222s.). Cette richesse en synonymes se fait également sentir en dehors de la formation de mots. Benoît connaît souvent un grand nombre de mots divers pour exprimer un seul concept, on en recense par exemple 17 pour 'combattre' : *chabler, (re)combattre, estriver, fomir bataille, joindre, (re)joster, torner, torneier, entremesler, sei entreferir, sei entredoner, sei entrassembler, sei entrebattre, sei entraler* (Wartburg ¹²1993, 98 ; cf. aussi Stefenelli 1967). À l'inverse, beaucoup de mots développent une forte polysémie. Ainsi, chez Chrétien de Troyes par exemple, *faillir, plet* et *treire* ont plus de 30 significations (cf. les entrées dans Foerster/Breuer ⁵1973). Il est évident qu'à cette époque, on n'éprouvait encore aucun besoin de bien délimiter le sens d'un mot par rapport à d'autres.

3.3 Témoignages du prestige de l'idiome du centre

Vers 1200, on trouve dans des œuvres littéraires des passages qui témoignent d'un certain prestige dont jouissait le « françois », l'idiome de « France » ou bien, dans des textes plus récents (fin du XIII^e s.), celui de Paris.¹³ Bien que la signification de la notion de « France » dans la littérature en langue vulgaire à la fin du XII^e siècle soit très peu claire (cf. note 11), il est incontestable qu'il existait un écart de prestige entre les différents idiomes gallo-romans. Dans sa chanson n^o III (env. 1180), le trouvère

¹³ Cf. le célèbre article de Pfister (1973, 217ss.) et Lodge (1997, 135ss.).

Conon de Béthune situe indirectement le prestigieux idiome appelé *francois* à Pontoise, donc en Île-de-France, cf. le passage cité dans Pfister (1973, 217).¹⁴ Pourtant, nous ne disposons d'aucun document en langue vulgaire transcrit au XII^e siècle dans cette région. Nous avons déjà insisté sur le fait que tous les textes antérieurs au XIII^e siècle, littéraires comme non-littéraires, ont été transcrits dans l'Est et dans l'Ouest de la langue d'oïl, dans la zone frontalière avec l'occitan ou bien en Angleterre. Il s'ensuit que ce prestige dont parlent certaines sources littéraires ne se peut rapporter qu'à l'idiome *parlé* en Île-de-France vers la fin du XII^e siècle. Toute hypothèse qui suppose une *littérature* existant autour de Paris dès le IX^e siècle et qui aurait servi de modèle aux autres régions a déjà été dénoncée comme anachronique par Delbouille (1970, 199).¹⁵ Au lieu de référencer la littérature secondaire au sujet de la koinéisation et de l'irradiation linguistique du centre de la France, nous nous bornons à présenter dans le chapitre suivant les recherches les plus récentes autour de ce problème.

4 La langue vulgaire conquiert de nouveaux domaines : le XIII^e siècle

Au début du XIII^e siècle, le nombre de textes transmis en français augmente considérablement. Comme c'était déjà le cas en Angleterre (voir 3.1), les manuscrits provenant des différentes régions de la langue d'oïl se distinguent par des conventions graphiques qui leur sont propres, appelées « *scriptae* ». En bref, ces conventions graphiques reposent en partie sur les différents dialectes parlés dans la partie septentrionale de la Galloromania,¹⁶ mais sont en même temps marquées par des caractéristiques inter-régionales : on emprunte occasionnellement des formes et des graphèmes aux zones dialectales voisines. Par conséquent, nous pouvons découvrir dans la *scripta* d'une certaine région des graphies qui n'y correspondent à aucune réalité phonétique, comme *soipt* 'sept' dans l'ouest (le graphème <oi> y représente [ε], cf. Gossen 1967, 82). La Picardie a par exemple constitué un foyer d'irradiation de certaines graphies

¹⁴ Cerquiglini (2007, 180ss.), en revanche, remet en question le fait qu'il s'agisse ici d'opposer des parlers.

¹⁵ Cf. cependant la réplique de Hilty (1973).

¹⁶ La date à partir de laquelle on peut parler d'une dialectalisation progressive d'un ancien idiome « oïlique » assez homogène est toujours controversée : alors que Gossen (1957, 428) et Hilty (1968, 11) font remonter la différenciation dialectale en Galloromania septentrionale à l'époque mérovingienne ou du moins au IX^e siècle, Delbouille (1970, 194s.) et Wüest (1979, 377 et 397) supposent une homogénéité plus longue de l'espace « oïlique ». Selon Remacle (1992, 167), l'individualisation du Nord-Est de la Gaule est déjà très marquée vers 1100, mais il n'exclut pas une date plus tardive (1200).

du fait de son énorme productivité littéraire. Voici les scriptae principales de la langue d'oïl pendant la 1^{re} moitié du XIII^e siècle :¹⁷

Anglo-normand : Lai du Cor, Roman de Horn, Boeve de Hauttone (cf. 3.1)
 Picard : Adam de la Halle, Aucassin et Nicolette, Herman de Valenciennes
 Normand : La Clef d'amors, Chastoiement d'un pere a son fils
 Wallon : Li Dialogue Gregoire lo Pape, Poème moral
 Champenois : Chrétien de Troyes, Guiot de Provins, Villehardouin
 Lorrain : Li sermon saint Bernart, Gerbert de Metz
 Bourguignon : Girart de Rossillon
 Poitevin : Benoît de Sainte-Maure, Roman de Troie, Roman de Thebes

Pour une description des caractéristiques des différentes scriptae cf. Gossen (1967) et LRL II/2, n^{os} 139–145. L'innovation qui a lieu vers 1200 ne consiste pas seulement à propager les conventions graphiques régionales, mais également à les appliquer au domaine non-littéraire : effectivement, depuis les dernières années du XII^e siècle, on assiste à la confection de chartes en langue vulgaire (cf. Lusignan 1999, 102ss.). Cette innovation part de l'Angleterre (Suffolk 1187 et 1199) et, au cours des décennies suivantes jusqu'à 1240, gagne le Nord (Picardie), l'Est (Wallonie, Lorraine, Champagne, Bourgogne), le Sud-Ouest (Poitou) et le Sud (Bourbonnais), cf. le tableau dans Berschin/Felixberger/Goebel (2008, 192). Il est évident que la confection de chartes et l'activité littéraire en français sont deux phénomènes étroitement liés, parce que les régions qui produisent des manuscrits littéraires et celles qui confectionnent des chartes en se servant de leurs scriptae sont à peu près les mêmes (cf. Burdy 2011, 148s.). L'Île-de-France, on le sait, fait encore défaut :¹⁸ De toute évidence, la royauté, l'Église et l'Université ont longtemps œuvré contre l'emploi du français à l'écrit.

4.1 L'Île-de-France monte au créneau

Ce n'est qu'en 1241 que l'on voit naître la première charte royale en langue française (cf. Videsott 2010). Les premiers manuscrits littéraires attribuables à l'Île-de-France sont encore plus récents (dernier tiers du XIII^e s.). La scripta « royale » se distingue au début par certaines caractéristiques qui reflètent probablement le parler de l'Île-de-France, comme la désinence *-eins* de la 1^{re} pers. du pl. (cf. Gröbl 2013, 362s.). Vers la fin du

¹⁷ Chaque région est suivie d'exemples d'auteurs et d'œuvres littéraires transmises dans la scripta correspondante.

¹⁸ Même s'il est vrai qu'il existait déjà un échange interrégional de manuscrits littéraires au XII^e siècle (Gröbl 2013, 344), le centre de la France n'apportait évidemment aucun matériau propre à contribuer à cet échange. Néanmoins, cette circulation de textes littéraires favorisait probablement déjà un certain nivellement linguistique de la langue littéraire avant l'apparition des premiers textes français écrits en Île-de-France (cf. Gröbl 2013, 374).

XIII^e siècle, on assiste à une dérégionalisation de la scripta utilisée en Île-de-France, en ce sens que des graphèmes éprouvés comme trop locaux se voient évincés par des formes empruntées aux scriptae voisines qui étaient déjà mieux établies. Comme le démontre Grübl (2013, 357), les désinences verbales *-ent*, *-ions*, *-aient*, c'est-à-dire celles du futur français standard, ne sont pas autochtones en Île-de-France, mais viennent de Normandie, tandis que le suffixe *-eau* (cf. la forme autochtone *-iau*) est peut-être anglo-normand. Enfin, Paris faisant originellement partie de la zone où *é* devant palatale aboutit à [ɛ], le graphème <oi> (ainsi que la prononciation [wɛ]) a été importé du Nord-Est : ainsi, on écrivait *droit*, *froid*, *toit* en Île-de-France, alors que la prononciation locale était [drɛ], [frɛ] etc. (Grübl 2013, 347, 355). En conclusion, Grübl décrit la scripta de l'Île-de-France qui commence à se former pendant la 2^e moitié du XIII^e siècle comme une « forme intermédiaire entre différentes *scriptae* régionales » (2013, 366), donc comme un « compromis linguistique d'envergure supra-régionale » (2013, 369). C'est exactement cette variété neutre développée par l'écrit qui deviendra plus tard le français standard (2013, 345). En d'autres termes, le « francien », comme on est habitué à appeler la scripta de l'Île-de-France, n'a jamais existé comme variété autochtone (74 La philologie linguistique et éditoriale). Grübl (2013, 368) est donc convaincu qu'à Paris, on n'a commencé à *parler* la langue écrite qu'à une époque postérieure au Moyen Âge. En cela, Grübl réfute l'hypothèse de Lodge (2004), qui suppose la formation à Paris aux XII^e et XIII^e siècles d'une koinè *orale* qui serait à la base d'une koinè écrite destinée à devenir plus tard le français standard. Lodge ainsi que Grübl reprennent donc l'hypothèse remontant aux années 1980 que le français du centre devait être une variété mixte et non pas un dialecte médiéval « pur », comme on le croyait auparavant (cf. Lodge 2010, 10). À la même occasion, Lodge refuse l'idée déjà avancée par Cerquiglini (2007, 165–214), que la koinè écrite pourrait être d'origine littéraire (Lodge 2010, 11). Au contraire, il suppose que l'évolution démographique et sociale de la ville de Paris aux XII^e et XIII^e siècles serait à l'origine de la formation d'une koinè orale composite :

« Mais, dans une société médiévale largement illettrée, où la première langue écrite fut une langue étrangère (le latin), il est difficile de voir comment une koinè écrite, en langue vulgaire, aurait pu prendre une dimension orale et se propager comme langue parlée. Il serait bien plus fructueux de chercher les origines de la koinè à la base du français standard dans les processus habituels de la koinésation, pour lesquels toutes les conditions étaient réunies à Paris à cette époque – une explosion démographique, due essentiellement à l'immigration, amenant un brassage dialectal dans la masse des locuteurs. Cela serait tout à fait en accord avec ce que l'on voit arriver dans les grandes villes qui émergent dans le monde actuel » (Lodge 2010, 11).

Grübl (2013, 367), en revanche, doute qu'aux XIII^e et XIV^e siècles, on ait déjà *parlé* à Paris cette variété mixte. Ajoutons aux objections formulées par Grübl (2013, 346ss.), surtout de nature dialectologique, une critique du point de vue historique : en rapprochant la situation sociale à Paris au Moyen Âge central de « ce que l'on voit arriver dans les grandes villes qui émergent dans le monde actuel », on risque de commettre un anachronisme, étant donné que nous ignorons les conséquences linguistiques de

ce phénomène social à cette époque. En d'autres termes, la naissance d'un « parler urbain » à Paris aux XII^e et XIII^e siècles reste à prouver historiquement.

En tout cas, il n'est peut-être pas illégitime de croire que ce mélange de différentes scriptae que constitue la langue écrite en Île-de-France dès la seconde moitié du XIII^e siècle contient aussi du moins une certaine partie autochtone, à savoir ces caractéristiques, quelles qu'elles soient, perçues comme prestigieuses dès la fin du XII^e siècle.

4.2 La propagation du français du centre

Le remplacement progressif des scriptae régionales par celle du centre de la France vers la fin du XIII^e siècle concerne d'abord la langue littéraire. Un des derniers auteurs qui utilisent une langue marquée dialectalement sera le chroniqueur picard Froissart au XIV^e siècle. En revanche, la langue des chartes rédigées à la même époque préserve plus longtemps son caractère dialectal ; on assiste même à une plus forte régionalisation de la langue des chartes vers la fin du XIII^e siècle.¹⁹ En réalité, c'est un dernier épanouissement des scriptae régionales avant leur disparition progressive. Dans ce processus, ce sont les régions du nord-est et de l'est qui maintiennent leurs conventions graphiques régionales le plus longtemps.²⁰

4.3 La langue littéraire gagne de nouveaux terrains

Au début du XIII^e siècle, la langue vulgaire s'empare d'un domaine littéraire réservé auparavant au latin, à savoir la prose. C'est le genre de la chronique en langue vulgaire, déjà bien présent au XII^e siècle, qui passe en premier du vers à la prose. En effet, les premiers témoignages de la prose française sont les récits de la quatrième croisade par Geoffroi de Villehardouin (env. 1209) et Robert de Clari (env. 1216). Ce n'est qu'à la fin du XIII^e siècle que commence la traduction des *Grandes chroniques de France*, donc de l'historiographie royale. Il faut attendre le milieu du XIV^e siècle pour que les *Grandes chroniques* soient rédigées en français. Mais la littérature en vers s'ouvre elle aussi à des genres nouveaux, par exemple à la littérature réaliste (*Roman de Renart*,²¹ *Fabliaux*) qui naît en partie du milieu bourgeois et à la littérature allégorique (Guillaume de Lorris/Jean de Meung, *Roman de la Rose*), didactique et morale (*Bible* de Guiot de Provins). Le premier poète d'une certaine importance travaillant à Paris est Rutebeuf (actif dans le troisième quart du XIII^e siècle). Il a légué

¹⁹ Cf. Grübl (2013, 372) pour le lorrain et le picard.

²⁰ Cf. la carte instructive dans Gossen (1957, 429) : en Picardie, en Wallonie et en Lorraine, l'abandon des scriptae commence seulement au XV^e siècle et s'étend selon les régions jusqu'au XVII^e siècle.

²¹ Les débuts du *Roman de Renart* remontent même à la fin du XII^e siècle.

des œuvres de différents genres, surtout satiriques. Les genres les plus anciens, à savoir la chanson de geste et le roman courtois, subsistent aussi au XIII^e siècle. Certains de ces romans courtois font ainsi l'objet de continuations en prose, tels *Perceval* ou *Tristan*.

5 Le français du centre s'impose définitivement et subit des changements typologiques : les XIV^e et XV^e siècles

Pendant le XIII^e siècle, la royauté a réussi à étendre son pouvoir au détriment des petits seigneurs et des villes (avant tout les riches villes picardes) qui avaient perdu leur liberté. Cependant, les grands vassaux du roi sont eux aussi tombés en déchéance : la Champagne et la Normandie sont rattachées au domaine royal et finissent par perdre leur importance culturelle. Tous les anciens foyers littéraires s'éteignent au profit de Paris. Vers 1300, la capitale du royaume n'est pas seulement le centre politique de la France, mais aussi son centre littéraire, ce qui est d'autant plus remarquable quand on considère que culturellement parlant, l'Île-de-France avait une influence quasiment nulle un demi-siècle auparavant. Si l'usage du latin se réduit, ce n'est plus au profit des dialectes, mais au profit de la langue de Paris. Ni la faiblesse des premiers Valois qui se lancent dans la guerre de Cent Ans contre l'Angleterre (1337–1453), ni certaines tendances particularistes qui ont mené à la constitution temporaire des dynasties « latérales » comme le duché de Bourgogne (1363–1477) n'ont pu compromettre le triomphe du français de Paris. Cependant, ce dernier, on le verra, a dû subir de profonds changements linguistiques au cours de cette longue époque d'instabilité politique et sociale.

5.1 La littérature en moyen français

À la même époque, les études universitaires à Paris et à Montpellier connaissent un essor important, le droit romain et la philosophie de l'antiquité attirent l'attention des érudits. Ainsi, Nicole Oresme traduit Aristote en français (1370–1377) et l'enrichit de beaucoup de mots savants. Dans le champ de la littérature française, l'intérêt pour les genres de l'époque féodale fait place à de nouvelles formes, comme la littérature de mémoire de Philippe de Commines (1447–1511) et la nouvelle (*Les quinze joies de mariage*, milieu du XV^e s. ; *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 2^e moitié du XV^e s.). Le théâtre religieux et profane continue à fleurir (*Miracles de Notre Dame par personnages*, 1339–1382 ; *La farce du Maître Pathelin*, env. 1460) et la poésie atteint de nouveaux sommets avec les œuvres de Guillaume de Machaut (env. 1300–1377), Eustache Deschamps (env. 1345–env. 1405), Christine de Pisan (1365–env. 1430),

Alain Chartier (env. 1385–env. 1430) et François Villon (1431–après 1463).²² L'invention de l'imprimerie vers le milieu du XV^e siècle a également eu des répercussions sur la propagation des œuvres littéraires françaises : même si la part des textes français imprimés au XV^e siècle ne dépasse pas les 20%, on trouve déjà des impressions du *Roman de la Rose*, des *Cent Nouvelles*, des *Quinze joies de mariage*, du *Maistre Pathelin* et de François Villon (cf. Wolf ²1991, 85). Bien entendu, la confection de manuscrits, devenue beaucoup moins chère depuis la propagation du papier comme matériau de base (milieu du XIV^e s.), continue également (ibid.).

5.2 Éléments de l'évolution interne du moyen français

La plupart des diphtongues caractéristiques de l'ancien français (cf. 3.2) se simplifient :²³

eu > *ø* : *fleur* > *flø(r)*, *deus* > *dø*
ue > *ø* : *puet* > *pø(t)*, *cuer* > *cø(r)*
pa^{al}.ie > *e* : *mangier* > *manger*, *chief* > *chef*
au (< *a* + *l^{Kons.}*) > *ø* : *autre* > *øtre*, *chevaus* > *chevo(s)*²⁴

Les voyelles atones s'amuisent, ce qui mène à la généralisation de l'oxytonisme :

Voyelles en hiatus : *eage* > *age*, *meür* > *mur*, *gaagner* > *gagner*, *raençon* > *rançon*, *feïs* > *fis*
 e à l'intérieur des mots : *sairement* > *serment*, *derrenier* > *dernier*
 e final s'amuit d'abord après voyelle (*vue*), ensuite après consonne (*perte*)

Les consonnes finales s'amuisent aussi (-*t*, -*p*, -*s*, -*n*, -*l*, -*r* ; le sort de -*f* est moins clair (*clef*, *cerf* etc.)). On notera que ce phénomène concerne également les infinitifs (-*er*, -*oir*, -*ir*) et certains suffixes (-*eur* = -*eux*). Par la chute des consonnes nasales, les voyelles nasales acquièrent une valeur phonologique : *pain* [pɛ̃] vs. *paix* [pɛ].

Avec l'amuisement du *e* final et des consonnes finales, le français passe définitivement du type « postdéterminant » au type « prédéterminant », car dès le moment où par exemple la 2^e et la 3^e personne du singulier présent sont homophones (*chantes* = *chante*), ce ne sont que les pronoms personnels sujets qui déterminent la personne (*tu chantes* vs *il chante*).

Les consonnes affriquées se simplifient :

ts- > *s-*, *tʃ* > *ʃ*, *dʒ* > *ʒ* : *ciel*, *charbon*, *jardin*

²² Pour une belle anthologie de la littérature française à la fin du Moyen Âge, cf. Rickard (1976).

²³ La diphtongue *ai* s'était déjà monophtonguée en ancien français : *maistre* > *męstre*, *pais* > *pęs* etc.

²⁴ Ce changement phonétique n'est accompli qu'au XVI^e siècle.

En ce qui concerne la morphologie nominale du moyen français, il importe d'observer la perte de la déclinaison à deux cas. Il ne subsiste que l'ancien cas objet, sauf pour certains substantifs désignant des personnes, par exemple *filz*, *sœur*, *sartre*, *peintre*. Cependant, on rencontre encore des tournures figées comme *la grace Dieu*, *la faute sa femme*, cf. fr. mod. *Hôtel-Dieu*, *rue Flaubert* etc.

En moyen français, l'analogie exerce une influence importante sur la flexion des noms et des verbes :

Réfection analogique de certaines désinences nominales (Wolf²1991, 87) :

sg.	pl.	
<i>genoil</i>	<i>genous</i>	→ sg. <i>genou</i>
<i>mantel</i>	<i>manteaus</i>	→ sg. <i>manteau</i>
<i>chevel</i>	<i>cheveus</i>	→ sg. <i>cheveu</i>
<i>conseil</i>	<i>conseus</i>	→ pl. <i>conseils</i>
<i>pareil</i>	<i>pareus</i>	→ pl. <i>pareils</i>

Les adjectifs épïcènes sont harmonisés avec ceux qui s'accordent au genre : ainsi, on obtient le schéma suivant : *grand* (-d latinisant), *grande* d'après *bon*, *bonne* (auparavant *grant* m., *grant* f.). Cette harmonisation n'est accomplie qu'au XVI^e siècle (cf. Wartburg¹²1993, 128).

Dans le champ de la flexion verbale, la forme de la 1^{re} pers. du sg. présent sans -e (type *chant*, *aim*) est remplacée par une forme avec -e (*chante*, *aime*) suivant le modèle des verbes du type *entre*, *dote* qui comportent toujours le -e final (cf. Rickard 1976, 26).

Les alternances vocaliques dans la conjugaison (cf. 3.2) se réduisent : c'est souvent la forme accentuée sur la terminaison qui l'emporte sur celle accentuée sur le radical, ainsi *lieves* → *leves*, *espoires* → *esperes*, mais l'unification dans le sens opposé se rencontre aussi : *amons* → *aimons*, *amer* → *aimer* (cf. Wartburg¹²1993, 127).

En moyen français, les démonstratifs (cf. 3.2) développent deux séries distinctes : l'une pour l'emploi déterminatif, l'autre pour l'emploi pronominal (cf. Marchello-Nizia 2005, 170) :

Emploi déterminatif :

	m. sg.	m. pl.	f. sg.	f. pl.
1 ^{er} degré	<i>ce/cest</i>	<i>ces</i>	<i>ceste</i>	<i>ces</i>
2 ^e degré	<i>cel</i>	<i>ces</i>	<i>cele</i>	<i>ces</i>

Emploi pronominal :

	m. sg.	m. pl.	f. sg.	f. pl.
1 ^{er} degré	<i>cestui</i>	<i>ceus ci</i>	<i>ceste</i>	<i>cestes</i>
2 ^e degré	<i>celui</i>	<i>ceus la</i>	<i>cele</i>	<i>celes</i>

On notera l'apparition des particules *ci* et *la* pour la structuration du système pronominal.

En ce qui concerne la syntaxe du moyen français,²⁵ il faut signaler l'emploi de plus en plus fréquent des pronoms sujets. Pour l'instant, ils préservent encore une certaine autonomie, comme dans les exemples suivants : *Il tres debonnairement s'arrestoit a oïr leur supplications ; Je, Eustace, te prie ; Je qui suis Fortune nommee* (cf. Rickard 1976, 32). Dans la mesure où la déclinaison nominale disparaît, les phrases suivent de plus en plus un ordre sujet–verbe–objet, tandis qu'en ancien français, l'ordre des actants était encore libre (cf. Wartburg ¹²1993, 129s.). Cela n'empêche pas qu'au XV^e siècle, on trouve encore beaucoup de constructions du type O–V–S : *Un autre parlement assembla ce duc ; Semblable bienfait nous envoie Dieu ; Celle femme onc ne vi* (cf. Wartburg ¹²1993, 130 ; Rickard 1976, 27s.).

Quant au lexique des XIV^e et XV^e siècles (cf. Wolf ²1991, 88–93), on constate l'introduction d'un grand nombre de mots savants dans le français. Ils sont dus avant tout aux traducteurs, comme Oresme et Bersuire (cf. 5.1). Oresme utilise entre autres les latinismes et grécismes suivants : *malédiction, hérétique, existence, convexe, géométrique, préparatif, régularité, spéculation, aristocratie, démocratie, oligarchie*. Il n'est pas rare que des dérivés savants remplacent des dérivés formés auparavant sur la base du lexique héréditaire, par exemple *malédiction* au lieu de *maudisson, certitude* au lieu de *certance, certée*.²⁶ Le nombre d'emprunts aux langues voisines s'accroît aussi. Ainsi, le moyen français s'enrichit de mots provenant des langues suivantes (cf. Wolf ²1991, 89ss. ; Zink 1990, 110ss.) :

Occitan : *bastille, cabane, escargot, auberge, cadet, railler, terrasse*

Néerlandais : *boulevard, drogue, paquet, amarrer*

Allemand : *bourgmestre, arquebuse, burgrave, lansquenet*

Italien : *alarme, archipel, banque, banqueroute, brigade, cavalier, courtisan, médaille, poste*

Arabe (à travers l'italien) : *douane, calibre, zéro*

Dialectes français : norm.-pic. *cabaret, câble, accabler, escalope, ricaner, cauchemar* ; champ. *foin* (remplace *fain*), *avoine* (remplace *aveine*) ; dial. de l'Est *beurre* (remplace *burre*) ; fr.-prov. *crétin, marron, avalanche*

²⁵ Cf. les présentations détaillées dans Marchello-Nizia (2005) et Zink (1990).

²⁶ Pour plus d'exemples, cf. Burdy (2013, 221s.).

Le nombre de dérivés français n'est plus aussi élevé qu'au XIII^e siècle, mais important (cf. Zink 1990, 98–110 ; Wolf ²1991, 92s.). Les verbes en *-oyer* abondent, avec *apitoyer*, *poudroyer*, *tutoyer*, *vousoyer*, de même que les formations parasythétiques, comme *aboutir*, *aplatis*, *raccourcir*, *abêtir*, *empuantir*. La formation de participes en *-u* continue d'être productive, avec par exemple *coscu*, *pointu*, *touffu*. De nombreux suffixes, entre autres *-ment*, *-age*, *-ance*, *-aison*, *-ation*, *-ure* sont disponibles pour la formation d'abstraites (cf. Burdy 2013, 222s.). Il est tout naturel de trouver un nombre de suffixes assez élevé joint au même radical, par exemple *arestage*, *arestance*, *arestement*, *dotance*, *doteison*, *formation*, *formaison*, *formance*. Ainsi, le nombre de synonymes dans le lexique du moyen français reste important.

5.3 L'orthographe du moyen français

Aux XIV^e et XV^e siècles, la graphie reflète encore moins la phonétique qu'à l'époque précédente. On continue à écrire des diphtongues qui phonétiquement n'en sont plus : <eu> est prononcée *ö* ou *ø*, <ei> et <ai> représentent *e*.²⁷ Les consonnes finales et le *s* devant consonne, amuïs eux aussi, sont présents dans la graphie comme auparavant : *coup*, *fort*, *estaille* etc. Un trait typique des manuscrits et des imprimés en moyen français sont les graphies (pseudo-)latinisantes (cf. Rickard 1976, 22s.) : les copistes ou les typographes insèrent dans les mots des consonnes non prononcées qui évoquent leurs étymons latins ou, du moins, des mots que l'on tient pour leurs étymons : *soubz* (*subtus*), *chault* (*calidus*), *doigt* (*digitus*), *fait* (*factum*), *semaine* (*septimana*), *poids* (*pondus*), *sçavoir* (*scire*). Ce phénomène est apparemment un reflet des études intenses et des traductions de textes latins à cette époque (cf. 5.1), mais les copistes trouvaient aussi un intérêt à prolonger le texte à copier, car ils étaient payés à la ligne (cf. Wolf ²1991, 93). Quelques-unes des consonnes latinisantes se sont maintenues jusqu'en français moderne, par exemple dans *poids*, *doigt*.²⁸ Dans certains cas, elles ont même fini par modifier plus tard la prononciation, par exemple celle du mot *oscur* → *obscur* [obskyr]. Marchello-Nizia (2005, 115) précise que vers le milieu du XIV^e siècle, l'insertion de telles consonnes était encore presque inconnue, tandis que dans des manuscrits copiés vers 1400, cette convention est déjà assez établie. En général, les rimes constituent un bon indicateur de la prononciation de l'époque, cf. *dessoubz* : *vous* ; *escripre* : *souffire* ; *oultre* : *moustre*. Certains flottements graphiques sont susceptibles d'indiquer des flottements de prononciation dans l'usage de l'époque, cf.

²⁷ On notera que dans des mss. datant du XIII^e siècle, le *e* ouvert est rendu à maintes reprises par <e>, par exemple *fet* (= *fait*), *pes* (= *paix*). Sur ce point, les conventions graphiques de l'ancien français tardif étaient plus progressistes que celles de l'époque suivante.

²⁸ On en trouvera beaucoup d'exemples dans le domaine des noms propres (noms de famille) : *Febvre*, *Lenepveu*, *-ault* dans *Foucault*, *Renault* ; (noms de lieux) : *Sceaux* (*Ceaus*), *Hérault* (*Eräu*), *Saint-Arnould* (*Arnou*) etc. (cf. Dauzat ³1988, 272ss. ; 1963, 67ss.).

soutil/subtil/subtile, souffire/suffire, segnefier/signifier, deviser/diviser (cf. Rickard 1976, 22). Enfin, il faut mentionner une autre innovation graphique du moyen français, à savoir les graphèmes *g* et *y* à la fin des mots. Des graphies comme *ung* pour *un* visent probablement à faciliter la lecture étant donné que les écritures de l'époque ne facilitaient pas la différenciation entre les mots *un, mi, vu, nu*. Le *-y* qui remplace beaucoup de *-i* finaux avait évidemment la même fonction, ce qui explique les orthographes très répandues *uny, amy, cecy, hardy* etc. (ibid.).

6 Le français moderne s'annonce : le XVI^e siècle

6.1 Cadre historique

C'est à la veille du XVI^e siècle que commence la campagne d'Italie initiée par Charles VIII. Cet événement marque pour la France le début du contact avec l'humanisme italien. C'est notamment l'humanisme vulgaire qui devait caractériser la poursuite de l'histoire du français au XVI^e siècle, car il déclencha en France le discours et la réflexion sur la langue maternelle. C'est pendant ce siècle qu'on doit situer le commencement des études de la langue vulgaire, ce qui est, en France ainsi qu'ailleurs, un symptôme de l'époque moderne. Le français pénètre même dans des domaines scientifiques et techniques réservés au latin auparavant, les activités traductrices des siècles précédents continuent (Amyot traduit Plutarque en 1559) et atteignent aussi la Bible (Lefèvre d'Étaples 1530, Olivetan 1535) (cf. Rickard 1968, 6–14). En ce qui concerne la prose, on sort des sentiers battus du XV^e siècle, avec Rabelais, *Pantagruel* (1532), *Gargantua* (1534) ; Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron* (1558) ; Montaigne, *Essais* (1580–1588). Dans le cadre de la Réforme protestante, des pamphlets en français paraissent, comme celui de Calvin, *Institution de la religion chrétienne* (1541/1560, original latin 1536). Les études de l'humanisme italien provoquent aussi une nouvelle orientation de la langue poétique : l'école de la Pléiade désapprouve la poésie des grands rhétoriciens du XV^e et du début du XVI^e siècle (entre autres Georges Chastellain, Octavien de Saint-Gelais et Jean Marot) et aspire à l'imitation des poètes antiques et italiens. Ainsi, on introduit dans la poésie française l'ode et le sonnet, qui remplacent la ballade. Le théâtre médiéval avec ses mystères et ses farces cède également sa place à des drames qui imitent des modèles antiques. Les maîtres à penser de la Pléiade sont Joachim Du Bellay sur le plan théorique et Pierre Ronsard sur le plan pratique. Dans sa fameuse *Deffence et illustration de la langue française* (1549),²⁹ Du Bellay donne des conseils pour la réalisation d'une

²⁹ Bien entendu, le français n'avait guère besoin de défense à cette époque, car il avait déjà consolidé sa place à côté du latin. Du Bellay avait emprunté son argument à Sperone Speroni, *Dialogo delle lingue* (1542) (cf. Rickard 1968, 1–6).

littérature aristocrate : pour augmenter le lexique du français, il recommande l'utilisation de mots savants (latinismes et grécismes), de néologismes, d'archaïsmes et de dialectalismes. Ronsard, en tant qu'écrivain, préfère ces derniers, utilisés aussi par Montaigne, aux latinismes. Cependant, en dépit de sa créativité linguistique, la Pléiade n'a apporté qu'une très maigre contribution réellement durable au lexique français.

À côté de la littérature aristocrate propagée par la Pléiade, le XVI^e siècle voit naître les premiers efforts d'inventaire et de codification de la langue française (cf. Rickard 1968, 28s.). Citons par exemple :

Grammaires :

John Palsgrave, *Lesclarcissement de la langue francoyse* (1530)

Jacques Dubois, *In linguam Gallicam Isagoge* (...) (1531)

Louis Meigret, *Le treттé de la grammeře françoëze* (1550)

Robert Estienne, *Traicte de la grammeře françoise* (1557)

Pierre de la Ramée, *Gramere* (1562), *Grammaire* (1572)

Dictionnaires :

Robert Estienne, *Dictionarium latinogallicum* (1538), *Dictionaire françois-latin* (1539)

Dans une certaine mesure, ces tentatives sont à mettre en rapport avec le développement de l'imprimerie. À Paris, vers le milieu du XVI^e siècle, un cinquième des livres imprimés sont déjà des livres en français (Wolf ²1991, 97). L'orthographe de ces livres se trouve uniquement dans les mains des imprimeurs. Pour des raisons économiques, ils préfèrent les graphies traditionnelles transmises par les manuscrits de l'époque précédente aux propositions de réforme propagées par exemple par Meigret, *Le treттé de la grammeře françoëze* (1550) et Peletier du Mans, *Dialogue de l'Ortografie et Prononciation Françoëse* (1550), qui plaidaient pour une orthographe phonétique. Estienne, éditeur influent et humaniste, continuait à utiliser l'orthographe conservatrice pour ses publications, parmi lesquelles le dictionnaire atteignit des tirages élevés et servit de modèle orthographique (cf. Wolf ²1991, 106ss. ; Rickard 1968, 35–48). Les signes diacritiques comme les accents, la cédille, le tréma et l'apostrophe font l'objet de discussions au XVI^e siècle, mais on ne parvient pas encore à des conventions définitives.

La propagation du français en tant que langue écrite dans le royaume est déjà en plein essor, ce qui entraîne la substitution successive du français à l'occitan dans le Midi. Ce n'est qu'en 1539 que ce processus est cautionné officiellement par les fameuses *Ordonnances de Villers-Cotterêts*. Cette disposition exclut l'usage dans des documents officiels de tout idiome autre que le français, c'est-à-dire non seulement le latin, mais également toutes les autres langues et dialectes vulgaires (Rickard 1968, 22s.) :

[art. 111] Nous [c.-à.-d. François I^{er}] voulons que doresnavant tous arrestz ensemble toutes aultres procedures ... soient pronõcez enregistrez & delivrez aux parties *en langage maternel françois & non aultrement*.

On néglige souvent le fait que par les mêmes ordonnances, François I^{er} rendit obligatoire dans ses possessions la fixation des noms de famille (cf. Dauzat ³1988, 40).

C'est également au cours du XVI^e siècle qu'apparaît pour la première fois la notion de l'« usage » (Meigret, *Trętté*, 1550). Dès lors, il était hors de doute que l'usage exemplaire du français était localisé à Paris, mais un aspect restait encore assez vague : qui le représentait exactement ? Était-ce le langage du parlement, c'est-à-dire de la cour de justice de Paris (Estienne, Tory), le langage de la cour royale (Peletier du Mans, Meigret) ou bien le parler de toutes les couches sociales à Paris (de la Ramée) ? En tout cas, le bon français est déterminé comme l'idiolecte d'une élite : dès le moment où commence la réflexion sur la langue vulgaire, le langage du peuple français est mis hors-jeu (cf. Wolf ²1991, 99s.).

6.2 Éléments de l'évolution interne du français au XVI^e siècle

Les diphtongues et triphthongues *au* et *eau* (dans *sauter* ou *marteau*) se simplifient définitivement en [(e)o]. Cette évolution est rejetée par les grammairiens, de même que la prononciation [wa] au lieu de [we] (*roi*, *vouloir* etc.) (cf. Gougenheim 1974, 22ss.). Les voyelles nasales [ĩ/ĕ] et [ỹ/œ] se rapprochent, si bien que Deimier interdira la rime *vain-divin*, *humain-chemin* (Lote 1991, 273).

Une innovation du XVI^e siècle est constituée par le fait que certains changements phonétiques se voient entravés ou bien annulés par la réaction des théoriciens de la langue : ainsi, l'ouverture de *e* devant *r* vers *a* (Villon faisait rimer *garde* avec *perde*) ne s'impose pas. Il n'en subsiste que quelques mots isolés comme *dartre* (a. fr. *dertre*), *larme* (a. fr. *lairme*) (cf. Gougenheim 1974, 18 ; Wolf ²1991, 100). Le changement du *-r-* intervocalique en *-s-* sonore (*Pazis*, *pęze* etc.) se généralise tout aussi peu. En français moderne, on n'en trouve le témoignage que dans *chaise* à comparer à *chaire* et *besicles* (< *bericle*) (cf. Gougenheim 1974, 29 ; Wartburg ¹²1993, 156).³⁰

Au XVI^e siècle, on assiste au plus important afflux de mots savants de toute l'histoire du français, cf. la liste dressée par Wolf (²1991, 102), même si certains érudits s'y opposent (Tory, Estienne, Meigret). Le contact intensif avec l'Italie apporte au français un grand nombre d'italianismes (env. 500 ; cf. les exemples dans Wolf ²1991, 104s.). L'intervention de certains puristes au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle ne se fit guère attendre : dans ses publications intitulées *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec* (1565), *Deux dialogues du nouveau langage François, italianisé* (...) (1578) et *De la precellence du langage François* (1579), Henri Estienne élève la voix contre les mots italiens dans le français. Conséquence du purisme ou

³⁰ Dans le domaine des noms de lieux, on en trouve autant d'exemples ; cf. le type *Ozoir* (< *oratoriu*).

non, un grand nombre d'italianismes empruntés au XVI^e siècle se sont avérés éphémères, tandis que d'autres, condamnés en partie par Estienne, entrent dans le lexique français pour y rester jusqu'à nos jours : *alerte, assassin, bizarre, cadre, campagne, créature, disgrâce, façade, grotesque, manquer, pédant, réussir, soldat* (Wolf ²1991, 105 ; Rickard 1968, 17).

En considérant l'influence au XVI^e siècle d'autorités capables de retarder l'évolution spontanée de la langue vulgaire, symptôme des temps modernes, il n'est peut-être pas illégitime de ne plus attribuer ce siècle au moyen français.

7 Bibliographie

- Aebischer, Paul (1965), *Le voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, Genève, Droz.
- Avalle, D'Arco Silvio (2002), *La doppia verità. Fenomenologia ecdotica e lingua letteraria del medioevo romanzo*, Tavarnuzze/Firenze, Edizioni del Galluzzo.
- Banniard, Michel (1992), *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, Institut des Études Augustiniennes/Brepols.
- Baum, Richard (2003), *Periodisierung in der romanistischen Sprachgeschichtsschreibung / Périodisation dans l'historiographie des langues romanes*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, de Gruyter, 46–52.
- Beckmann, Gustav Adolf (2012), « *Malduit* », *ein Scherzname im Oxforder Roland-Manuskript und ein Priester Namens Baligan*, *Romanische Forschungen* 124, 490–504.
- Berger, Roger/Brasseur, Annette (2004), *Les séquences de sainte Eulalie. Buona pulcella fut Eulalia. Édition, traduction, commentaire, étude linguistique. Cantica uirginis Eulaliae. Édition, traduction et commentaire*, Genève, Droz.
- Bernus, Pierre (2010, ¹1934), *Petite histoire de l'Île-de-France*, Cressé, Éditions des Régionalismes.
- Berschlin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans (²2008), *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim et al., Olms.
- Bischoff, Bernhard (1981), *À propos des gloses de Reichenau. Entre latin et français*, in : Yves Lefèvre (ed.), *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*, Paris, 18–21 octobre 1978, Paris, CNRS, 47–56.
- Burdy, Philipp (2006), *Anmerkungen zum Ms. V des altfranzösischen Alexiusliedes*, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 243, 115–120.
- Burdy, Philipp (2011), *Zur sprachlichen Beurteilung altfranzösischer Urkunden*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 127, 141–154.
- Burdy, Philipp (2013), *Die mittels « -aison » und Varianten gebildeten Nomina des Französischen von den Anfängen bis zur Gegenwart. Eine Studie zur diachronen Wortbildung*, Frankfurt am Main, Klostermann.
- Cerquiglini, Bernard (2007), *Une langue orpheline*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Chaurand, Jacques (1999), *I. Préhistoire, protohistoire et formation de l'ancien français*, in : Jacques Chaurand (ed.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, 17–92.
- Dauzat, Albert (1963), *Les noms de lieux. Origine et évolution*, Paris, Librairie Delagrave.
- Dauzat, Albert (²1988), *Les noms de famille de France*, 3^{ème} édition revue et complétée par M.T. Morlet, Paris, Librairie Guénégaud.
- DEAFBibl = *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français, Complément bibliographique*, http://www.deaf-page.de/fr/bibl_intro.php (02.10.2014).

- De Poerck, Guy (1955), *Le sermon bilingue sur Jonas du ms. Valenciennes 521 (475)*, in : Robert Vivier et al. (edd.), *Romanica Gandensia IV. Études de philologie romane*, Gent, Rijksuniversiteit te Gent, 31–66.
- De Poerck, Guy (1963), *Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de l'époque*, *Revue de Linguistique Romane* 27, 1–34.
- De Poerck, Guy (1964), *Le ms. Clermont-Ferrand 240 (anc. 189), les « scriptoria » d'Auvergne et les origines spirituelles de la « Vie » française de saint Léger*, *Scriptorium* 18, 11–33.
- Delbouille, Maurice (1970), *Comment naquit la langue française ?*, in : *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*, vol. 1, Lyon/Strasbourg, Société de Linguistique Romane, 187–199.
- Foerster, Wendelin/Breuer, Hermann (1973), *Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken*, Tübingen, Niemeyer.
- Foerster, Wendelin/Koschwitz, Eduard (edd.) (1932), *Altfranzösisches Übungsbuch*, Leipzig, Reissland.
- Gärtner, Kurt/Holtus, Günter (1995), *Die erste deutsch-französische « Parallelurkunde »*. *Zur Überlieferung und Sprache der Straßburger Eide*, in : Kurt Gärtner/Günter Holtus (edd.), *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, Trier, Verlag Trierer Historische Forschungen, 97–128.
- Gossen, Carl Theodor (1957), *Die Einheit der französischen Schriftsprache im 15. und 16. Jahrhundert*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 73, 427–459.
- Gossen, Carl Theodor (1967), *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Böhlau.
- Gougenheim, Georges (1974), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- Grübl, Klaus (2013), *La standardisation du français au Moyen Âge : point de vue scriptologique*, *Revue de Linguistique Romane* 77, 343–383.
- Hausmann, Frank-Rutger (1996), *Französisches Mittelalter*, Stuttgart/Weimar, Metzler.
- Hilty, Gerold (1968), *La Séquence de Sainte Eulalie et les origines de langue littéraire française*, *Vox Romanica* 27, 4–18.
- Hilty, Gerold (1973), *Les origines de la langue littéraire française*, *Vox Romanica* 32, 254–271.
- Hilty, Gerold (2010), *Compte rendu à Francesco Lo Monaco/Claudia Villa (edd.), I Giuramenti di Strasburgo : Testi e Tradizione*, Firenze 2009, *Vox Romanica* 69, 273–276.
- Klein, Hans-Wilhelm (ed.) (1968), *Die Reichenauer Glossen*, vol. 1 : *Einleitung, Text, vollständiger Index und Konkordanzen*, München, Hueber.
- Lodge, R. Anthony (1997), *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, traduit de l'anglais par Cyril Veken, Paris, Fayard.
- Lodge, R. Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lodge, R. Anthony (2010), *Standardisation, koinésation et l'historiographie du français*, *Revue de Linguistique Romane* 74, 5–25.
- Lo Monaco, Francesco/Villa, Claudia (edd.) (2009), *I giuramenti di Strasburgo : testi e tradizione/ The Strasbourg Oaths : Texts and Transmission*, Firenze, Sismel Edizioni del Galluzzo.
- Lote, Georges (1991), *Histoire du vers français*, vol. 6, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- LRL = Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.) (1995), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. II/2, Tübingen, Niemeyer.
- Lusignan, Serge (1999), *Il. Langue française et société du XIII^e au XV^e siècle*, in : Jacques Chaurand (ed.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, 91–143.
- Marchello-Nizia, Christiane (2005), *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Colin.
- MGH Conc. = Albert Werminghoff (ed.) (1906), *Concilia aevi Karolini*, vol. 1 (742–817), Hannover/Leipzig, Hahn.

- Mölk, Ulrich/Holtus, Günter (1999), *Albericus Alexanderfragment. Neuauflage und Kommentar*, Zeitschrift für romanische Philologie 115, 582–625.
- Pfister, Max (1973), *Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile-de-France vor dem 13. Jahrhundert*, Vox Romanica 32, 217–253.
- Raupach, Manfred (1972), *Die Reichenauer Glossen*, vol. 2 : *Entstehung und Aufbau*, München, Fink.
- Remacle, Louis (1992), *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Genève, Droz.
- Richter, Michael (1983), *À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? À propos d'une question mal posée*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations 38, 439–448.
- Rickard, Peter (1968), *La langue française au seizième siècle. Étude suivie de textes*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rickard, Peter (1976), *Chrestomathie de la langue française au quinzième siècle*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rohlf, Gerhard (1968), *Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen. Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache*, Tübingen, Niemeyer.
- Stefenelli, Arnulf (1967), *Der Synonymenreichtum der altfranzösischen Dichtersprache*, Wien, Böhlau.
- Stefenelli, Arnulf (1981), *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*, Berlin, Schmidt.
- Trotter, David (2003), *L'anglo-normand : variété insulaire, ou variété isolée ?*, Médiévales 45, 43–54.
- Van Hoescke, Willy (1999), *La « Vie de saint Léger » et la « Passion » de Clermont-Ferrand : roman d'oïl ou roman d'oc ?*, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 25, 201–221.
- Van Uytanghe, Marc (2012), *La diachronie latino-romane : le conflit des chronologies et la diglossie*, Zeitschrift für romanische Philologie 128, 405–456.
- Videsott, Paul (2010), *Le plus ancien document en français de la chancellerie royale capétienne – édition et considérations linguistiques*, in : Maria Iliescu et al. (edd.), *Actes du 25^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Innsbruck, 3–8 septembre 2007*, vol. 6, Berlin/New York, de Gruyter, 371–381.
- Wartburg, Walther von (1993), *Évolution et structure de la langue française*, Tübingen, Francke.
- Wolf, Heinz Jürgen (1991), *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg, Quelle & Meyer.
- Wüest, Jakob (1979), *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Bern, Francke.
- Zink, Gaston (1990), *Le moyen français (XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires de France.